



# FLASH INFO

[Edition mars 2021]

## [ Enfin : le secteur public s'aligne sur le secteur privé ]

L'UNSA, avec d'autres organisations, réclame régulièrement une réévaluation des grilles indiciaires afin d'éviter des rémunérations inférieures au SMIC. Le gouvernement a décidé d'attribuer des points d'indice aux agents concernés.

### Augmenter les grilles des agents de catégorie C : une exigence de l'UNSA

Avec la hausse du SMIC et malgré la revalorisation liée à PPCR, les rémunérations brutes des agents de catégorie C du premier grade (échelons 1 à 5) et du deuxième (échelons 1 à 2) étaient inférieures au SMIC. Pour compenser, l'employeur public verse actuellement à ces agents une indemnité différentielle.

Le gouvernement, par la voix de la Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques, a annoncé une hausse des grilles indiciaires au 1<sup>er</sup> avril 2021.

- + 2 points pour les indices 330 à 333
- + 1 point pour les indices 334 et 335

La valeur du point d'indice n'a toujours pas été réévaluée depuis 2017. C'est le gel de la valeur du point d'indice qui conduit le gouvernement à courir derrière le SMIC. Un point d'indice brut mensuel vaut toujours 4,69 €.

### A savoir :

- 381000 agents sont concernés.
- L'indemnité différentielle n'est pas soumise à retenue pour pension alors que les points d'indice le sont.

L'UNSA Fonction Publique réaffirme la nécessité d'ouvrir des négociations salariales rapidement afin d'améliorer le pouvoir d'achat de tous les agents et en particulier celui des agents les moins rémunérés. C'est également indispensable pour préserver l'attractivité de la fonction publique.



### Pour plus d'informations :

#### FILIERE TECHNIQUE :

##### Francis DUBOIS

Titulaire

09 88 67 83 76 - 06 65 08 12 85  
francis-a.dubois@intradef.gouv.fr

##### Loïc CHALM

Suppléant

04 22 43 52 22  
loic.chalm@intradef.gouv.fr

syndicat-uns-technique.secretaire-national.fct@intradef.gouv.fr

#### FILIERE ADMINISTRATIVE :

##### Franck FRISSONG

Titulaire

04 83 16 16 04 - 06 28 25 18 88  
franck.frissong@intradef.gouv.fr

##### Nathalie ALBERTIN

Suppléante

04 13 93 80 00 poste 864.701.6697 ou  
864.701.6042  
06 15 70 36 69

nathalie.collado@intradef.gouv.fr

syndicat-uns-administratif.secretaire-national.fct@intradef.gouv.fr

#### FILIERE PARAMEDICALE :

##### Nadège BEZARD

Titulaire

06 07 51 78 17  
nadegebezard.unsdefense13@gmail.com

syndicat-uns-paramedical.secretaire-national.fct@intradef.gouv.fr

#### UNSA Défense

78 et 80 rue Vaneau  
75007 PARIS  
01 42 22 37 02



federation@uns-defense.org

portail-uns.intradef.gouv.fr

www.uns-defense.org

@UnsaDefense

www.facebook.com/UNSADefense

Unsa defense diffusion

**Tout le monde a droit à l'UNSA !!**

Les représentants UNSA Défense sont à votre disposition pour toute précision